

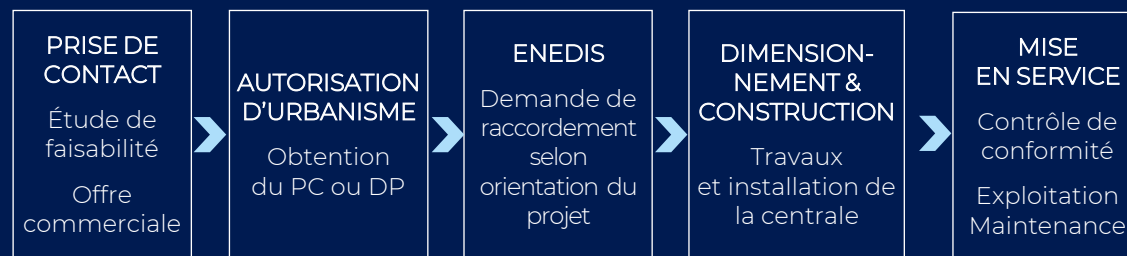
SOLARISATION DES TOITURES ou délaissés fonciers

Autoconsommez – Valorisez votre patrimoine foncier

- Economisez sur votre facture énergétique
- Revendez le surplus produit et amortissez le coût de votre investissement
- Prenez part à la transition énergétique et améliorer votre empreinte carbone

PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

Développement du projet 8 à 10 mois • Travaux 1 à 2 mois • Mise en service 1 mois



NOUS ASSURONS LE SUIVI DE VOTRE PROJET CLE EN MAINS avec les différents intervenants

- Démarches administratives
- Étude structure (si nécessaire)
- Dimensionnement de la centrale après résultats de notre étude de faisabilité
- Travaux de renforcement / rénovation de la toiture (si nécessaire)
- Fourniture et pose du lot électrique PV
- Raccordement au réseau
- Assurance et entretien de la toiture



Développeur de solutions photovoltaïques

Avantages et garanties



Système d'intégration en surimposition



Mise en place d'un local technique sécurisé



Installation conforme aux normes françaises (bureau de contrôle, Consuel)



Supervision de la centrale en temps réel pour prévenir et corriger les défaillances techniques



Tirez profit de vos toits ou de vos surfaces au sol



Réduisez votre facture énergétique avec un dimensionnement adapté



Valorisez votre patrimoine.



Favorisez la décarbonation des territoires grâce à la production locale d'électricité verte.

NOS SOLUTIONS



Toitures existantes



Ombrières de parking

VHV ///
VERSICHERUNGEN

Assurances AMO



97 Avenue de la Corse
13007 Marseille

• +33 (0) 6 07 01 03 12 •
• +33 (0) 6 58 26 48 53 •
• www.exergreen.fr